



SG-AMH/SC-1220

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 DECEMBRE 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE les comptes rendus du Conseil Municipal du 3 octobre 2013 – ***A L'UNANIMITE.***
et du 14 novembre 2013. – ***A L'UNANIMITE des présents.***

-FIXE pour 2014 la rémunération des agents recenseurs à 6,25 € la feuille de logement avec une indemnité de 100 € pour frais de déplacement engagés. – ***A L'UNANIMITE.***

- ADOPTE le budget prévisionnel de l'exercice 2014 qui s'équilibre en dépenses et recettes, pour l'une et l'autre des sections du budget aux montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : **23 114 221 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT : **3 634 300 €**

TOTAL **26 748 521 € – A LA MAJORITE.**

- FIXE les tarifs des services publics communaux pour l'année 2014. – ***A LA MAJORITE.***

- APPROUVE la décision modificative n°2, liée au budget principal de 2013. – ***A L'UNANIMITE.***

- PREND ACTE du rapport et des préconisations de la commission consultative des services publics locaux.

- APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de Projet Urbain Partenarial relatif au calendrier avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et la société civile de Construction Vente (SCCV) Eragny Berges de l'Oise et AUTORISE Madame la Maire ou le Premier Adjoint au Maire en charge de la Vie urbaine et du Développement économique, à signer le dit avenant et tous les actes subséquents. – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention avec l'AFELP et APPROUVE le renouvellement et le versement d'une subvention annuelle de 2 000 € pour la durée de la convention. – ***A L'UNANIMITE.***

- ENTEND le rapport 2012 sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement.

- APPROUVE la modification du règlement intérieur des structures Petite Enfance. – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention avec la Caisse d'allocations familiales du Val d'Oise, pour la période 2014/2017, pour le renouvellement de l'agrément du Relais assistantes maternelles. – ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 700 € à l'association 610 POSSE. – ***A L'UNANIMITE.***

- ENTEND le bilan du Téléthon 2013.

- DECIDE le versement d'une subvention de 1 000 € au fond de soutien de Cités Unies France pour le soutien au peuple philippin. – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association Action pour les enfants oubliés. – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil régional d'Ile-de-France au titre du dispositif «animation sociale des quartiers : actions de convivialité » – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant au protocole d'accord Plan local pour l'insertion et l'emploi 2007-2013. – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE

- de créer :

- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe, catégorie B - filière administrative,
- 1 poste d'animateur, catégorie B - filière animation,
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe, catégorie B - filière culturelle,

- de supprimer :

- 1 poste d'attaché, catégorie A – filière administrative,
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe, catégorie B – filière culturelle,

au titre des recrutements, au 1^{er} janvier 2014.

- de créer 1 poste de conseiller des activités physiques et sportives, catégorie A – filière sportive, au titre de la réussite à concours, au 1^{er} décembre 2013.

– **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE

- de créer

- 1 poste d'attaché principal, catégorie A – filière administrative,
- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe, catégorie B – filière administrative,
- 2 postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, catégorie C – filière administrative,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, catégorie C – filière administrative,
- 1 poste d'agent de maîtrise principal, catégorie C – filière technique,
- 2 postes d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe, catégorie C – filière animation,
- 4 postes d'ATSEM principal 1^{ère} classe, catégorie C, filière médico-sociale,
- 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe, catégorie C, filière médico-sociale,
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe, catégorie C, filière médico-sociale,
- 1 poste de brigadier, catégorie C – filière police municipale,

au titre des avancements de grade, au 4 décembre 2013

- de supprimer :

- 1 poste d'attaché, catégorie A – filière administrative,
- 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, catégorie B – filière administrative,
- 3 postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, catégorie C – filière administrative,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, catégorie C – filière administrative,
- 1 poste d'agent de maîtrise, catégorie C – filière technique,
- 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, catégorie C – filière animation,
- 4 postes d'ATSEM principal 2^{ème} classe, catégorie C, filière médico-sociale,
- 2 postes d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe, catégorie C, filière médico-sociale,
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe, catégorie C, filière médico-sociale,
- 1 poste de gardien, catégorie C – filière police municipale,

au titre des avancements de grade, au 4 décembre 2013

- de créer 2 postes de rédacteur, catégorie B – filière Administrative au titre de la promotion interne, au 1^{er} décembre 2013

– **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE la mise en œuvre de l'expérimentation de l'entretien professionnel des agents et la suppression de la notation administrative des titulaires. – **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE le ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du personnel pour la période 2015-2018 avec le Centre interdépartemental de gestion. – ***A L'UNANIMITE.***

- REND hommage à la mémoire de Nelson Mandela.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 30.

Etaients présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER Dominique RAMSI (à partir de 20h45), Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoints au Maire, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE Conseillers Municipaux délégués, Hélène CHATILLON, Bernard ROUSSEL, Nicole GUGELMANN, Catherine MARSILE, Béatrice FURET, Jean-Pierre PARAY, Sylvie MORELLE (à partir de 20h20), Philippe RELIN, David GANDON (jusqu'à 22h10), Alexandre MAHOUDEAUX, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Claude THOMAS, Joëlle MARTINEZ(jusqu'à 22h35), Frédéric TOURNERET, Patrick BENSMAIL, Conseillers Municipaux représentant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Dominique RAMSI a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER jusqu'à 20h45.
Madame Sylvie MORELLE a donné pouvoir à Madame Nicole GUGELMANN jusqu'à 20h20.
Madame Maria Térésa FORME a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN.
Monsieur Jimmy ZE a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT.
Monsieur David GANDON a donné pouvoir à Madame Sylvie MORELLE à partir de 22h10.
Madame Béatrice RAULT a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS.
Madame Joëlle MARTINEZ a donné pouvoir à Monsieur Frédéric TOURNERET à partir de 22h35.

Absente : Madame Estelle MEUNIER

Madame Béatrice FURET a été désignée comme secrétaire de séance.